

Circulaire d'information

INFCIRC/1216

10 juin 2024

Distribution générale

Français

Original : anglais

Communication reçue de la mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Agence

1. Le 3 juin 2024, le Secrétariat a reçu de la mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Agence une note verbale accompagnée d'une pièce jointe et adressée au nom de la Bulgarie, du Canada, d'El Salvador, des Émirats arabes unis, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de la Géorgie, du Ghana, de la Hongrie, d'Israël, de l'Italie, du Japon, du Kazakhstan, du Moldova, des Pays-Bas, de la Pologne, de la République de Corée, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Türkiye, de l'Ukraine, et du Royaume-Uni.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la note verbale et sa pièce jointe sont reproduites ci-après pour l'information de tous les États Membres.

NOTE VERBALE

062/2024

La mission permanente des États-Unis d'Amérique auprès des organisations internationales à Vienne présente ses compliments à l'Agence internationale de l'énergie atomique et, au nom des Gouvernements de la Bulgarie, du Canada, d'El Salvador, des Émirats arabes unis, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de la Géorgie, du Ghana, de la Hongrie, d'Israël, de l'Italie, du Japon, du Kazakhstan, du Moldova, des Pays-Bas, de la Pologne, de la République de Corée, de la Roumanie, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Türkiye, de l'Ukraine et du Royaume-Uni, a l'honneur de demander au Secrétariat de l'AIEA de porter à l'attention de tous les États Membres de l'AIEA la note verbale ci-après et la Déclaration commune sur les technologies avancées dans le domaine de l'énergie nucléaire ci-jointe.

Lors de la *Conférence internationale sur la sécurité nucléaire* organisée par l'AIEA sur le thème *Façonner l'avenir*, les États-Unis d'Amérique, auteurs de cette déclaration commune, ont annoncé que tous les États Membres pourraient souscrire aux objectifs et aux engagements qui y sont décrits. Les États Membres de l'AIEA désireux de souscrire à la Déclaration commune sur les technologies avancées dans le domaine de l'énergie nucléaire sont encouragés à en informer les États-Unis of Amérique et le Secrétariat de l'AIEA par note verbale, et à demander que ladite communication officielle soit distribuée à tous les États Membres de l'AIEA en tant que circulaire d'information (INFCIRC).

La mission permanente des États-Unis d'Amérique saisit cette occasion pour renouveler à l'AIEA l'assurance de sa très haute considération.

Pièce jointe :

comme indiqué précédemment.

Mission des États-Unis d'Amérique auprès des organisations internationales à Vienne

31 mai 2024

Vienne (Autriche)

[Sceau]

[Signé]

DÉCLARATION COMMUNE SUR LES TECHNOLOGIES AVANCÉES DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

Une sécurité nucléaire solide est l'un des fondements essentiels de l'expansion réussie de l'électronucléaire civil à l'échelle mondiale. Alors que les pays procèdent ou envisagent de procéder à la sélection, à la mise au point et au déploiement de technologies avancées dans le domaine de l'énergie nucléaire – notamment des petits réacteurs modulaires et des réacteurs avancés – dans le cadre de leur bouquet énergétique, il est essentiel que des mesures adéquates en matière de non-prolifération, de sûreté, de sécurité et de garanties soient mises en place et en œuvre. En accordant la priorité à ces considérations dès les phases initiales de la mise en place au niveau du pays, on s'assure que la prochaine génération de technologies nucléaires civiles pourra contribuer collectivement à une transition vers une énergie propre et à la réalisation des objectifs de développement durable et de l'objectif du zéro émission nette, tout en réduisant simultanément les risques de prolifération nucléaire.

À cette fin, nous nous engageons à mettre au point et à déployer de nouvelles technologies nucléaires civiles, y compris des réacteurs avancés, en prenant des mesures qui intègrent un ou plusieurs des éléments suivants :

- 1) Prendre en compte la sûreté, la sécurité et les garanties nucléaires ainsi que la préparation et la conduite des interventions d'urgence à toutes les étapes du cycle du combustible nucléaire, y compris les considérations relatives au stockage définitif des déchets, dès les premières phases de la conception d'un réacteur avancé et d'une installation ;
- 2) Reconnaître la nécessité de prendre des précautions particulières et des mesures de sécurité renforcées en ce qui concerne l'uranium hautement enrichi (UHE) et le plutonium séparé, et par conséquent s'efforcer d'atténuer les risques de sécurité liés à ces matières, soit en optant pour d'autres types de combustibles, soit en transformant ces matières de façon à ce qu'elles ne soient ni attrayantes pour les acteurs malveillants ni accessibles à ces derniers ;
- 3) Éviter l'utilisation de technologies nucléaires sensibles susceptibles d'aggraver le risque de prolifération des matières nucléaires ;
- 4) Protéger les matières nucléaires contre le vol, le détournement, le sabotage des installations et d'autres actes malveillants ;
- 5) Prévoir le stockage définitif sûr et sécurisé du combustible nucléaire usé et des déchets de haute activité ; et
- 6) Assurer un niveau élevé de sûreté, de sécurité et de garanties en tenant compte de ces considérations dès les premières phases de la conception des installations.

Nous poursuivrons nos efforts visant à mettre au point et à déployer de nouveaux types de combustibles nucléaires qui offrent une résistance à la prolifération, dans la mesure où cela est techniquement et économiquement faisable.

Nous encourageons également des partenariats à la fois étroits et variés entre nos gouvernements respectifs et les industries nucléaires commerciales et nous sommes déterminés à travailler ensemble, dans la mesure du possible, pour diversifier les chaînes d'approvisionnement dans le domaine nucléaire et promouvoir le déploiement à plus grande échelle de technologies et de combustibles nucléaires avancés qui répondent à ces normes rigoureuses de sécurité nucléaire.